

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 janvier 2020

Le conseil municipal de LUSSAS s'est réuni en séance ordinaire le lundi 6 janvier 2020 à 20h30 sous la présidence de Jean-Paul ROUX, Maire.

<p><b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15</p> <p><b>NOTA :</b> Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie ;</p> <p>que la convocation du Conseil avait été faite le 27 décembre 2019 ;</p>	<p>L'an deux mil vingt, le six du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de LUSSAS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Paul ROUX</p> <p><b>Présents :</b> MM William AUBERT - Michel BOYER - Frédéric CHAZOT - Anne-Claire DUTREIX - Béatrice FROMAIGÉAT - Jean-Louis JOUVE - Antoine LAINÉ - Fanny MALIS - Claude MONCOMBLE - Laura MONNIER - Isabelle POUZACHE - Jacques RIEUSSET - Jean-Paul ROUX - Chantal TRAN - Gilbert VITAL</p> <p><b>Excusés :</b> MM -</p> <p><b>Absents :</b> MM</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Mme Laura MONNIER a été désignée pour remplir cette fonction.</p>
--	--

### Ordre du jour :

- 1) La mise en place du RIFSEEP et du CIA (régime indemnitaire) ;
- 2) La demande de subvention DETR 2020 réhabilitation bâtiment « Chez Charly » ;
- 3) Le renouvellement de la convention pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie avec le syndicat départemental d'énergie de l'Ardèche (SDE07) ;
- 4) Questions diverses ;

En début de séance Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une question, à savoir une décision modificative au budget Lotissement.

- La mise en place du RIFSEEP et du CIA (régime indemnitaire);

L'assemblée délibérante approuve la mise en place du RIFSEEP et du CIA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 telle que présentée par monsieur le maire.

- La demande de subvention DETR 2020 réhabilitation bâtiment « Chez Charly » ;

Monsieur le maire rend compte à l'assemblée de l'estimation financière de l'avant-projet définitif de réhabilitation du bâtiment dit « Chez Charly » pour la partie communale.

A ce titre, la commune sollicite le Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet PASS TERRITOIRES 2020.

- Le renouvellement de la convention pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie avec le syndicat départemental d'énergie de l'Ardèche (SDE07);

Le conseil municipal approuve la signature de la convention pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités.

- DM n°1 du budget lotissement 40404 ;

Le conseil municipal valide les virements de crédits à effectuer sur le budget lotissement (40404) nécessaires à la comptabilisation des dernières opérations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.